

Unité Régionale de Répit

Aude (11) et Pyrénées Orientales (66)

Pourquoi?

- Développer l'autonomie et les interactions sociales.
- Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Favoriser les activités sportives, culturelles et créatives.
- Soutenir le développement de la personnalité, la participation, la communication et la socialisation.
- Proposer des solutions d'accompagnement temporaires et modulables

Pour qui?

Les enfants, adolescents et jeunes adultes de 8 à 20 ans présentant

- Des Troubles du Neuro-Développement
- Avec ou sans troubles associés

Les familles et les aidants

- Bénéficier d'un soutien et d'un relais, afin de disposer de temps libres pour pouvoir souffler, se reposer, partager des moments avec le reste de la fratrie, recréer des liens sociaux et professionnels...

Le répit n'est pas une prise en charge d'urgence. Il s'adresse aux jeunes non accompagnés par un IME ou établissement médico-social, mais suivis par un SESSAD, un PCPE, en inclusion scolaire, ou sans accompagnement.

Où?

Au sein d'une villa accueillante et sécurisée située à Narbonne, en milieu ordinaire ou au sein d'établissements spécialisés sur les départements de l'Aude et les Pyrénées Orientales.

Comment?

Le répit peut être organisé en journée, en nuitée, de manière ponctuelle ou régulière, des séjours prolongés, incluant week-ends, vacances scolaires et jours fériés. Celui-ci ne peut excéder 90 jours par an ni 15 jours consécutifs.

Nous contacter :

 Afdaim
Adapei 11



urr.11-66@afdaim.org



06.07.21.52.53.

 arS
Agence Régionale de Santé
Occitanie

